

LE PREZ

texte

Informations communales
Commune de Prez



SOMMAIRE

Message du Syndic	3 / 5
Message du Président du Conseil général	6

Dicastères et commissions

Protection de l'environnement et aménagement du territoire	7 / 8
Energie et développement durable	9 / 10
Eau, éclairage public, routes	11 / 12
Enseignement et formation	13
Une nouvelle politique en faveur des seniors	14 / 15

Informations communales

Publications de l'administration	16 / 17
----------------------------------	---------

Interview

La parole à Raphaël Chollet	18 / 20
-----------------------------	---------

Vie villageoise

Quand les jeunes donnent l'exemple	21 / 23
Sociétés locales	24 / 25

Informations régionales

Sapeurs-pompiers	26
BRA	27
Pro Senectute, prévention suicide, FIFF	28 / 29

Memento

Horaires	30
Calendrier	31

Impressum

Tirage
Édition

1'100 exemplaires
Autorités communales
Commission de l'information
- Mattia Bosco
- Pierre Bovet
- Claudine Perroud
- Mario Ramalho
- Véronique Robatel

Photos

Alain Wicht La Liberté
Commission de l'information

Mise en page
Impression

Graphé-ine - Sarah et Patrick Catillaz
Imprimerie MTL

Administration communale

Adresse

Route de Fribourg 19 - 1746 Prez-vers-Noréaz
T +41 26 470 40 20 - commune@prez.ch

Pour vous informer et rester informés, consultez le site internet de la commune : www.prez.ch



Quelques statistiques communales

En surface, Prez est la 3^e plus grande commune dans le district de la Sarine après Gibloux et Le Mouret. La superficie de notre commune mesure 16 km² environ. En comparaison, la Ville de Fribourg mesure approximativement 9 km², Romont 11 km² et Bulle 24 km². Les routes communales font 23.8 km de long et les routes cantonales 7.8 km.

A la fin 2022, la commune comptait 2'456 habitants avec une moyenne d'âge de 38,37 ans. Il y avait plus précisément 1'217 femmes et 1'239 hommes. 30 nationalités différentes étaient recensées.

Rencontres avec la population

Ces statistiques ont été transmises en guise de préambule aux rencontres prévues avec la population de Prez. Il avait été annoncé dans le précédent bulletin d'informations ainsi que par un tout-ménage que le Conseil communal

organiserait des rencontres pour un échange informel avec la population. Celles-ci ont eu lieu respectivement à Prez-vers-Noréaz, Corserey et Noréaz. Elles ont permis au Conseil communal de présenter le travail réalisé dans chacun des dicastères ainsi que de répondre, dans la mesure du possible, aux remarques et aux préoccupations de la population. Les discussions ont aussi porté sur les finances communales et le projet du nouveau complexe scolaire, sportif et culturel. Le Conseil communal a joué la carte de la transparence. Ces échanges ont été fort intéressants. A la demande de nombreuses personnes présentes, ils seront reconduits lors de cette législature.

Cercle scolaire

Lors de la séance du Conseil général du 12 octobre 2023, une question a été posée par un Conseiller général, pour demander si une nouvelle communication pouvait être envisagée dans le présent bulletin d'informations, suite aux remarques du Conseil communal de Ponthaux au sujet du cercle scolaire dans les médias.

Afin de répondre à cette demande, et peut-être dans le but d'y apporter une clarification, les propos tenus à cette occasion sont publiés ci-après.



Amélioration de l'accueil à l'administration communale

Pour information, l'administration communale, trop à l'étroit dans les bureaux actuels, a pris possession récemment des locaux abandonnés par La Poste. Les travaux d'aménagement ne sont pas encore complètement terminés. Ce déménagement permettra à l'avenir un meilleur accueil pour la population avec un hall d'entrée complètement réaménagé ainsi qu'un nouveau guichet.

Le marché de printemps

Le marché de printemps, organisé par la commune, a connu un joli succès sous le soleil autour du bâtiment communal. Une seconde

édition est d'ores et déjà prévue en 2024. Afin de garnir les stands et garantir une meilleure occupation de la place, le marché sera ouvert également à des artisans externes à la commune.

Et pour conclure, en cette fin d'année qui approche, il est déjà temps de vous souhaiter à toutes et tous de belles fêtes ainsi que tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024 !

David Bonny
Syndic



Extrait de la séance du Conseil général du 12 octobre 2023 – Cercle scolaire

« M. David Bonny, Syndic : c'est vrai que certains termes sont malheureux dans le communiqué signé par les Conseils communaux de Grolley et de Ponthaux mentionnant une résiliation unilatérale. Il faut savoir que le 21 juillet 2021, le Conseil communal de Prez a écrit à celui de Ponthaux, mentionnant que la

nouvelle commune fusionnée examinait ses infrastructures actuelles. En fonction de leur réponse, la réflexion serait différente, mais qu'au final, il appartiendrait à la commune de Prez de décider de la dimension de ses infrastructures futures. Il fallait savoir ce que la commune de Ponthaux souhaitait et il paraissait, dès lors, intéressant pour la commune de Prez de connaître leurs perspectives de fusions communales et de collaboration pour la suite.

Le 19 octobre 2021, le Conseil communal de Ponthaux nous a répondu qu'il avait pris note avec intérêt de notre projet, qu'il souhaitait continuer sa collaboration au sein du cercle scolaire et que les perspectives de fusion communale faisaient partie du plan de la nouvelle législature dépendante de plusieurs facteurs, mais qu'aucune discussion formelle n'avait été abordée avec leurs communes voisines.

Nous sommes très préoccupés par les affaires de la commune. La réflexion du projet de construction était lancée et cela ne nous paraissait pas opportun de proposer une fusion politique avec la commune de Ponthaux, donc il n'y a pas eu de démarche dans ce sens. Nous avons appris en ouvrant le quotidien « La Liberté » du 5 mai 2022 que les communes de Grolley et de Ponthaux parlaient fusion. Nous n'en avons pas été informés personnellement.

A partir de là, nous avons avancé avec notre projet d'infrastructures et souhaitions clarifier les choses pour nous, mais aussi avec la commune de Ponthaux. C'est pour cela que nous avons dénoncé nos conventions du cercle scolaire et de l'accueil extrascolaire en septembre 2022. Nous expliquions que nous voulions une optimisation et une simplification des transports scolaires, également liés à l'aspect environnemental, une simplification de la gestion administrative communale et enfin, la réalisation d'une nouvelle infrastructure scolaire.

La commune de Ponthaux nous a ensuite répondu avoir pris connaissance avec regret de la décision unilatérale de la commune de Prez de résilier ces conventions. Il y a eu ensuite des discussions à la DFAC, car nous ne pouvons pas dimensionner notre projet de construction scolaire en tenant compte des élèves de Ponthaux qui ne viendront peut-être jamais. Nous avons donc avancé avec notre projet sans prendre en considération la commune de Ponthaux.

Nous avons eu une séance avec la DFAC pour leur faire part de notre volonté d'avancer avec

celui-ci, d'autant plus que la commune de Ponthaux veut fusionner avec celle de Grolley. Cela nous semblait plutôt opportun à ce niveau-là et également au vu de la proximité entre les deux communes de Ponthaux et de Grolley. Pour rappel, le Conseil d'Etat avait approuvé un plan de fusion en 2013 pour Sarine-Nord dans lequel on retrouve les communes de Grolley et de Ponthaux. Celles-ci étaient vouées à se lier.

Il est important de mentionner que nous savions qu'en dénonçant cette convention scolaire, nous ne pouvions pas nous séparer de la commune de Ponthaux. La DFAC nous l'a rappelé dans un courrier du 22 novembre 2022 qui dit que tant que la commune de Ponthaux n'est pas en mesure de répondre aux conditions de la Loi scolaire pour être un cercle autonome ou un cercle fusionné avec une autre commune, notre commune ne peut se démettre de la convention signée le 7 février 2022. Il était important que nous clarifiions la situation et nous sommes très heureux qu'aujourd'hui, cette entente ait été trouvée pour leur cercle scolaire. Ce sont les Conseils communaux de Ponthaux et de Grolley qui ont pris cette décision ; il n'y a pas besoin de soumettre ce changement à la population. Il y aura ensuite un vote politique pour la fusion des communes, mais quoiqu'il arrive, leur cercle scolaire sera effectif dès la rentrée scolaire d'août 2025.

Mme Séverine Egger, Conseillère communale : lorsque nous avons appris, dans la presse, que la commune de Ponthaux partait en discussion avec celle de Grolley, j'avais discuté avec des représentants de leurs communes la veille de leur annonce, lors d'une séance relative au cycle d'orientation, et ils ne m'ont rien dit. Concernant leur dernier communiqué relatif à leur projet de fusion, nous en avons été informés la veille de la publication dans la presse, ils ont ainsi respecté notre demande d'informations. Je dois continuer à travailler avec la commune de Ponthaux jusqu'à la séparation du cercle scolaire. Il est important de garder un climat sain. »

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL



Chères habitantes et chers habitants de Prez,

Dans quelques semaines, la commune de Prez entrera déjà dans sa 5^e année. En effet, le 1^{er} janvier 2020 naissait Prez de la fusion de Corserey, Noréaz et Prez-vers-Noréaz. Que de chemin parcouru depuis et surtout à quel

rythme ! Mettre sur les rails une nouvelle commune, uniformiser les pratiques et les règlements, en créer d'autres, construire une administration stable et efficace, établir une vision pour le développement de la commune sur les prochaines années et trouver les ressources financières...

Jetons un coup d'œil dans le rétroviseur de 2023, où quatre séances du Conseil général étaient initialement prévues. La première, agendée le 30 mars, a dû être annulée en raison du manque de sujets à traiter. Nous nous étions d'ailleurs déjà retrouvés dans la même situation en mars 2022. Faudrait-il y voir une forme d'hibernation de la part des autorités communales ? Que nenni ! Une séance du Conseil général demandant passablement de travail avant, pendant et après, et impliquant des indemnités de présence pour chaque représentant de l'exécutif et du législatif, la pertinence d'une séance est toujours questionnée. Dans un souci d'efficacité et afin de ménager les finances communales, il peut arriver qu'une séance, pas plus d'une par année, ne soit pas maintenue.

La séance du 23 mai a, quant à elle, bien eu lieu à Prez-vers-Noréaz et a surtout été consacrée aux comptes 2022 de la commune, comptes présentés pour la première fois selon le modèle comptable harmonisé (MCH2) : un résultat final plutôt bon qu'il convient toutefois de nuancer et qui ne doit pas masquer nos inquiétudes autour de la capacité d'autofinancement de la commune, clairement insuffisante. Sans vouloir tomber dans l'alarmisme, force est de constater que la capacité d'autofinancement constitue une pierre d'achoppement non

négligeable sur le chemin des investissements futurs que la commune pourrait entreprendre, à commencer par le projet de complexe scolaire.

Durant cette séance, le Conseil général de Prez a, compte tenu du contexte, refusé à l'unanimité la modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL). Cette modification qui a abondamment nourri les débats avait pour conséquence, entre autres, de changer la clé de répartition des frais entre les communes dont certaines, comme Prez, auraient dû régler davantage de frais. A l'instar de nombreuses autres communes de l'association, Prez n'a pas pu approuver cette modification des statuts de la COSAHL qui restent en l'état inchangés.

La deuxième séance du Conseil général s'est tenue le 12 octobre à Corserey. Plusieurs thèmes l'ont animée, telle que l'uniformisation des règlements des déchets, la distribution d'eau potable, les conditions d'engagement des proches aidants, la 5G, la durabilité dans les aménagements extérieurs autour des propriétés, la mise en place d'un « plan climat » communal.

A l'heure où sont écrites ces lignes, la troisième et dernière séance du Conseil général n'a pas encore eu lieu. Consacrée principalement au budget 2024, la question fondamentale sera de savoir si Prez peut avoir les moyens de ses ambitions et ce qu'elle doit entreprendre pour se les donner. Il ne s'agit pas de dépenser, mais bien d'investir pour Prez et sa population, toutes générations confondues.

Je ne saurais terminer ce message sans remercier vivement les conseillers communaux et généraux qui ont, depuis 2020, œuvré dans un esprit constructif et de collaboration au développement et à l'affirmation de la commune de Prez.

D'avance, je vous souhaite, chères concitoyennes et chers concitoyens, un joyeux Noël et de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Samuel Gendre
Président du Conseil général

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments

Le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments (CCRB) est une association constituée au mois d'octobre 2022 à l'initiative du Service de l'Énergie et de la Promotion économique du canton de Fribourg. Elle a pour mission de promouvoir la rénovation et la transformation des bâtiments.

L'objectif est de convaincre les propriétaires privés et publics de l'intérêt de rénover leurs biens immobiliers pour les rendre plus performants et moins énergivores.

Le CCRB se veut être le point de contact unique en matière de premiers conseils aux propriétaires pour les guider dans le lancement de leur projet de rénovation. Il sert de plateforme et de facilitateur entre les partenaires et de point de contact unique de tous les acteurs intéressés et concernés par la rénovation.

Une palette de prestations telles que des conseils personnalisés, des cafés-conseils, des conférences publiques, des webinaires, des propositions d'accompagnement pour des projets de rénovation, des formations, une hotline sont proposés.

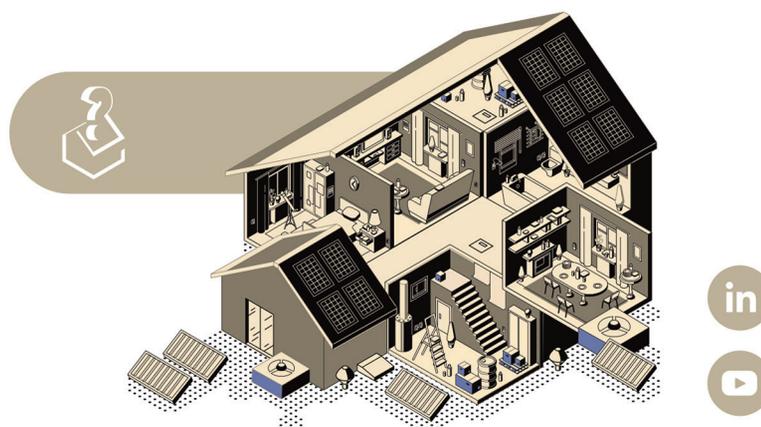
Pour plus d'informations, rendez-vous directement sur la plateforme : www.ccrb.ch

Isabelle Staub Barbey
Conseillère communale



CENTRE DE COMPÉTENCES EN
RÉNOVATION DES BÂTIMENTS – CCRB
KOMPETENZZENTRUM FÜR
GEBÄUDESANIERUNG – KGS

Le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments CCRB se met à disposition des communes fribourgeoises et de ses habitants pour accélérer la rénovation énergétique et l'adaptabilité de votre bien immobilier.



Dans le cadre du Programme Bâtiments, des Communes Durables et de Qualidomum (Senior+), le CCRB propose aux communes fribourgeoises différentes prestations de conseils personnalisés pour leurs citoyennes et leurs citoyens.

Hotline :

+41 26 684 38 58, les mardis et jeudis matin entre 9h00 et 12h00

Formulaires de contact :



Des professionnels et des experts de la rénovation et de la transformation énergétiques vous répondront et vous proposeront un conseil pertinent, neutre et impartial.

N'hésitez pas à contacter le CCRB, il est temps de se lancer !

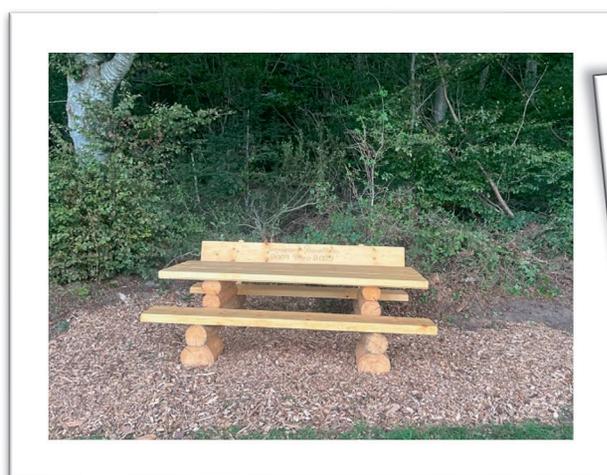
Informations : Blaise Clerc, Directeur du CCRB, Mobile : +41 79 636 50 00

Remaniement parcellaire simplifié



Les travaux de remaniement parcellaire effectués sur le territoire de l'ancienne commune de Prez-vers-Noréaz sont arrivés à leur terme.

Afin de marquer cet événement, une table et des bancs, offerts par le Syndicat des améliorations foncières ont été installés à la lisière de la forêt, aux Buissons-des-Clous à Prez-vers-Noréaz.



Le Conseil communal adresse ses remerciements les plus sincères au Syndicat des améliorations foncières pour ce présent qui permettra à chacun de profiter du superbe panorama qu'offre la commune de Prez.

Il transmet également toute sa reconnaissance à l'ensemble des personnes qui ont œuvré afin de mener à bien les travaux de remaniement parcellaire simplifié.

Le Jardin climatique, un guide des aménagements extérieurs sur fonds privés

La Commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité (ComEn) a présenté, lors de la séance du Conseil Général le 12 octobre 2023, un document nommé Le jardin climatique, qui se présente sous la forme d'un guide pour les aménagements extérieurs sur fonds privés.

Ce document a été élaboré conjointement par la ville de Sion, l'OFEV (Office fédéral de l'environnement), la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA/HES-SO Genève)

Cette brochure donne des indications intéressantes et des conseils pratiques sur les aménagements extérieurs sur fonds privés. Elle est articulée autour de 3 axes principaux :

Végétal - Sol - Eau

Elle vise, à travers les 16 fiches qui la composent, à fournir astuces et idées pour la promotion de la biodiversité, la préservation de l'eau et l'adaptation au changement climatique.

Les 16 thématiques abordées sont :

1. Les haies champêtres
2. Les plantes couvre-sol
3. Les prairies et gazons
4. Le patrimoine arboré
5. Le verger
6. Cultiver durablement
7. La faune du jardin
8. Accès au domaine privé
9. Les revêtements perméables
10. Les murs et clôtures
11. Les enveloppes végétales
12. Le rôle et la protection du sol

13. Concevoir avec l'eau
14. Collecter, stocker et arroser
15. Infiltrer et épurer
16. Cultiver sans l'eau du réseau

Le contenu du guide n'est pas contraignant, mais donne une multitude de conseils et peut être vu plutôt comme un répertoire et une banque d'idées dans laquelle on peut sélectionner les propositions les plus pertinentes. Souvent, il suffit de changer de petites choses pour pouvoir déjà constater un effet positif significatif.

Tout le monde peut en profiter, soit en tant que locataire en travaillant au jardin, gazon, balcon etc., soit en tant que propriétaire et lors de la réalisation d'un projet, on peut chercher à intégrer une ou plusieurs mesures proposées par le guide.

Adapter le mode de jardinage, construire des chemins autour d'un bâtiment ou d'un jardin d'une façon perméable ou encore trouver des solutions pour stocker et réutiliser l'eau de pluie pour différents usages ne sont que quelques exemples expliqués.

Sur les deux pages suivantes, à titre d'exemple, nous vous présentons la fiche No. 9 du guide qui parcourt le thème des revêtements perméables.

Le guide complet est disponible sous le lien suivant :

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/le-jardin-climatique.html>

Il est également possible d'y accéder par le site internet de la commune de Prez : <https://prez.ch/environnement-construction/police-des-constructions>

Les membres de la ComEn vous souhaitent une bonne lecture !

Simon Zürcher et Samuel Gendre
Commission de l'énergie, du développement durable et de la mobilité

REVÊTEMENTS PERMÉABLES

juin 2023

Infiltration de l'eau

principes



Quand il s'agit de définir la perméabilité d'un revêtement, on différencie un revêtement perméable d'un revêtement d'infiltration d'un revêtement semi-perméable permettant une infiltration suffisante pour le végétal mais insuffisante pour collecter la totalité de l'eau de pluie.

REVÊTEMENTS SEMI-PERMÉABLES

Cette catégorie comprend les surfaces en gravier stabilisées, en terre battue, en gravier, en gravier-gazon, les pavages à joints secs ou joints sables.

REVÊTEMENTS PERMÉABLES

Cette catégorie plus performante comprend les enrobés et les bétons poreux, les dalles et les pavés à joints ouverts.

LES FONDS DRANANTS

Pour faciliter l'infiltration, les graves de fondation qui seront utilisées ne comportent pas de particules granulométriques fines. Il est possible d'obtenir ces matériaux sur demande auprès des graveurs.

Quelle que soit sa catégorie, chaque revêtement doit être adapté aux types d'usages auxquels il est destiné, selon l'épaisseur de la couche de fondation, il sera carrossable ou non.

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV), dans le cadre de la loi sur la protection de l'eau, a défini les conditions de l'utilisation possible de revêtements perméables.

Pour les projets de travaux d'infiltration, il est nécessaire de consulter les services techniques compétents et se référer aux règlements en vigueur.

CAPACITÉ D'INFILTRATION

La performance d'un revêtement perméable est directement dépendante du sol sur lequel il est installé.

La perméabilité du sol doit être d'au moins 50 litres par seconde et par hectare pour permettre à l'eau de s'infiltrer.

NAPPE PHRÉATIQUE

Pour éviter la pollution, une épaisseur d'un mètre de terrain naturel doit être maintenue entre la dernière couche anthropique* et la nappe phréatique afin de favoriser la filtration des eaux avant percolation dans la nappe. Cette épaisseur doit être au moins de 100 millimètres de même que dans les stations en vigueur.

90% des précipitations annuelles sont inférieures à un 1/2 litre/min/m²

RUISSELLEMENT

Les revêtements sont classés selon leur coefficient de ruissellement. Un coefficient de 1 exprime un revêtement 100% imperméable donc sans aucune capacité d'infiltration.

- Béton ou enrobé bitumineux coef. 1, soit 0% d'eau infiltrée
- Pavés ou dalles à joints serrés coef. 0.6, soit 20% d'eau infiltrée
- Gravier stabilisé et terre battue coef. 0.3, soit 30% d'eau infiltrée
- Gazon ou gazon stabilisé coef. 0.2, soit 80% d'eau infiltrée
- Pavés ou dalles à joints larges coef. 0.1, soit 90% d'eau infiltrée
- Béton ou enrobé bitumineux poreux coef. 0, soit 100% d'eau infiltrée

IMPERMÉABILISATION DU SOL

En Suisse les surfaces imperméabilisées ont progressé de 30% en 25 ans soit deux fois plus vite que la population!

bon à savoir



Cédez une partie de surface carrossable à la nature. Si vous avez des routes, des allées, des cours peut-être revêtus, laissez l'herbe coloniser la partie centrale du chemin en supprimant un revêtement imperméable existant ou en n'en posant pas. La nature gagnera 75% de surface perméable sur les 30% du coût de votre chemin en maïs.

* Anthropique: qualité tout élément relatif à l'activité humaine.

trucs et astuces



favoriser le cycle de l'eau



Perte de sol naturel

En Suisse, le chiffre de 1 m² par seconde évoque la perte de terrain « naturel » au profit d'espaces construits ou aménagés, soit environ 10 terrains de football en une seule journée. En l'absence de directives environnementales, une grande partie de cette surface se retrouve imperméabilisée. L'installation d'un bassin de ruissellement sur le sol imperméable et vient grossir les flots des réseaux de canalisation et des rivières. Toute cette eau qui va manquer dans notre sol ne pourra contribuer à améliorer le climat de nos villes et augmentera le risque de crue.

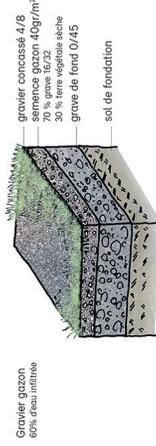
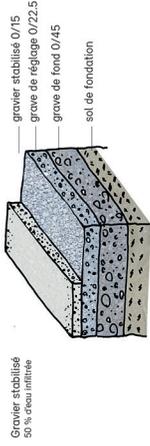
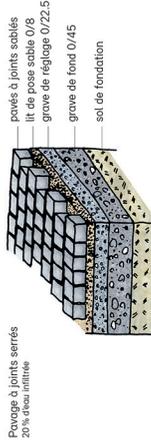
Les revêtements perméables qui favorisent l'infiltration dans le sol, des eaux de pluie permettent:

- L'approvisionnement des nappes phréatiques
- La réduction des crues et inondations (effet tampon)
- La gestion facilitée des réseaux de canalisation
- La constitution des réserves d'eau dans le sol pour les végétaux
- L'épuration de l'eau par le sol
- Le maintien du cycle naturel de l'eau
- L'amélioration de la qualité de l'air en température et en hygrométrie* (quantité d'eau sous forme gazeuse).

Types de revêtements

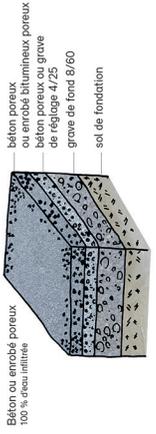
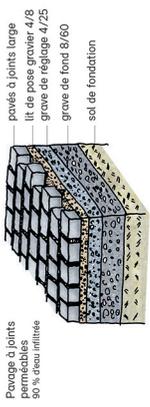
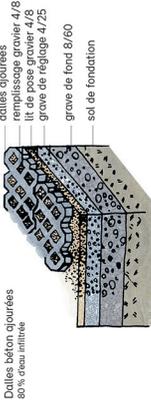
Revêtements semi-perméables, carrossables

Couloirs en cm et granulométrie en mm

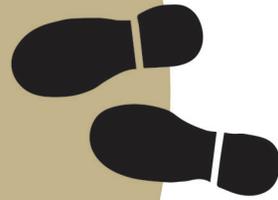


Revêtements perméables, carrossables

Couloirs en cm et granulométrie (sans particules fines) en mm



soulager le réseau d'évacuation



minimiser l'impact de nos constructions

Références:
 - « Ouverture l'eau de pluie? », OFEV, 2000
 - « Revêtement perméable », OFEV, 2016.
 www.bafu.admin.ch/une-18124



Hes-SO GENEVE
 HIGHER SCHOOL OF APPLIED SCIENCES AND ARTS

h e p i a
 Haute école de paysage, d'ingénierie
 et d'architecture de Genève

Office fédéral de l'environnement OFEV

Approvisionnement en eau

À l'heure où j'écris ces lignes, les fortes pluies et le vent qui marquent ce début de novembre tendent à nous faire oublier les grandes chaleurs trop sèches de cet été sans fin, qui ont une fois de plus mis nos ressources en eau potable à rude contribution.

Et pourtant, aucune restriction dans vos boîtes aux lettres n'est venue péjorer l'arrosage de vos jardins, tout au plus le remplissage des piscines sectorisé afin d'éviter une surcharge du réseau régional (AESO).

L'entretien permanent et l'amélioration progressive des réseaux de distribution d'eau dans les villages et leur interconnexion vers des ressources sûres et abondantes (Port-Marly via le réseau du CEFREN) ont permis ce petit miracle de confort pour Prez-vers-Noréaz.

Il en est de même avec l'approvisionnement de Corserey, dont la liaison avec le GAGN a assuré le débit nécessaire durant tout l'été.

Quant à Noréaz, si le débit de la source des Moulins est resté stable, nous avons eu recours à plusieurs reprises à la source de la Chanéa, propriété de la commune de Montagny, pour compléter le débit manquant à certaines heures de la journée.

L'eau, un bien précieux

L'évolution démographique de notre région (nous devons considérer aujourd'hui l'approvisionnement en eau à l'échelle régionale) et la consommation individuelle augmentent sans cesse, et avec elles les risques de pénurie s'accroissent.

Nous serions bien mal inspirés de penser qu'une ressource centralisée d'approvisionnement avec un réseau performant est une solution pour les temps futurs. Comme cela a déjà été évoqué dans un précédent message (cf. PREZtexte novembre 2022), des cas de pollution de tout ou partie du réseau régional ont démontré dans un passé récent la nécessité de diversifier nos ressources et surtout de protéger les sources existantes.

Dans ce but, une nouvelle convention avec les agriculteurs a été signée pour poursuivre la réduction du taux de nitrate dans la source du Moulin et assurer son exploitation à long terme.

Concernant les projets en cours, la liaison du village de Corserey à Prez-vers-Noréaz (simultanément avec le réseau d'évacuation des eaux) a été mise à l'enquête durant le mois d'octobre, les travaux débiteront à la fin de cet hiver.

GAGN : Groupement pour l'alimentation en Eau de la Glâne du Nord

AESO : Association intercommunale pour l'Alimentation en Eau de Sarine Ouest

CEFREN : Consortium des Eaux de Fribourg et Environ

Taxation de l'eau communale

Les nouveaux règlements sur l'eau potable et sur l'évacuation et l'épuration des eaux sont entrés en vigueur au 1^{er} janvier de cette année. Ils définissent le financement des infrastructures et l'exploitation des réseaux respectifs, selon le principe imposé par la législation fédérale et cantonale dit du pollueur-payeur. Le principe veut que les dicastères de l'approvisionnement et de l'évacuation et de l'épuration des eaux soient totalement financés par le produit des taxes définies dans chacun des règlements auxquels ils se réfèrent. De plus, le produit des taxes doit permettre de financer les investissements futurs par la constitution d'une réserve spéciale. Les investissements futurs et leur délai respectif de réalisation sont définis dans les dossiers réalisés par un bureau d'étude et validés par le canton (PIEP – plan d'implantation des infrastructures pour l'eau potable – et PGEE – plan général d'évacuation des eaux).

Afin de faciliter la compréhension de la méthodologie de calcul des taxes, nous avons édité un guide explicatif que vous trouverez sur le site internet communal : <https://prez.ch/environnement-construction/eaux>

Éclairage public

Dans le but d'économiser de l'énergie et d'améliorer l'éclairage de nos voies de circulation, nous avons soumis un cahier des charges à plusieurs prestataires afin qu'ils nous transmettent une proposition et une planification de réalisation. Le concept devait être optimisé pour rentabiliser l'investissement (l'économie d'énergie devra couvrir au mieux la charge imputable à l'investissement projeté).

Les dossiers reçus sont en cours d'analyse. Le montant nécessaire sera proposé dans le budget d'investissement pour le prochain exercice. En cas d'acceptation, les travaux seront entrepris durant le premier semestre 2024.

Routes

Les projets Valtraloc et la route de contournement de Prez-vers-Noréaz avancent à pas feutrés. Le projet Valtraloc est ralenti par des questions relatives au délai de réalisation de la route de contournement et du respect de certaines normes environnementales liées (par ex. : évacuation et traitement des eaux) qui compliquent le projet.

Quant à la route de contournement, la planification mentionnée en 2020 (cf. PREZtexte décembre 2020) est repoussée d'un an à la suite des modifications du projet réalisées par



le canton. Sa mise à l'enquête est prévue pour le printemps 2024. Des nouvelles suivront dans le prochain bulletin.

Pierre Bovet
Conseiller communal



ENSEIGNEMENT ET FORMATION



Pour la rentrée 2023/2024, notre cercle scolaire compte 352 élèves, 86 élèves répartis dans 5 classes enfantines, et 266 élèves dans 13 classes primaires.

Situation des classes par village

Corserey

3 classe 1-2H
2 classes 3H

Noréaz

2 classes 5H

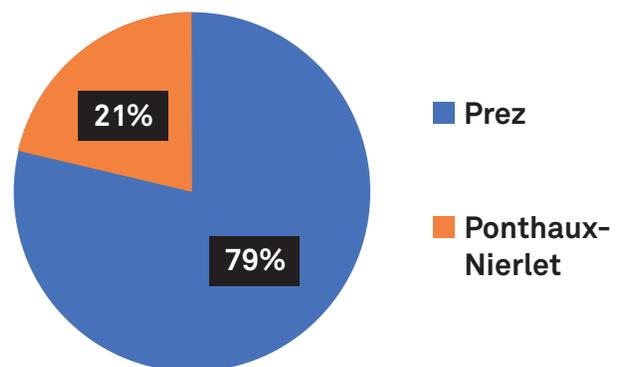
Prez-vers-Noréaz

1 classe 4H
2 classes 6H
2 classes 7H
2 classes 8H

Ponthaux

2 classes 1-2H
1 classe 3H
1 classe 4H

Chaque jour, l'équipe pédagogique met en œuvre sa passion pour l'enseignement afin de garantir un apprentissage de qualité. Le corps enseignant encourage la créativité, cultive le goût de l'apprentissage chez les élèves, car il croit en leur potentiel pour façonner un avenir prometteur.



Le Conseil des Parents

Qu'est-ce que le Conseil des Parents ?

Cette institution, voulue par l'autorité cantonale, est dépourvue de compétences décisionnelles, mais joue un rôle important dans la mise en place d'une collaboration fructueuse école-parents au travers d'une large palette de thèmes, comme l'organisation de rencontres, relais des préoccupations des parents vis-à-vis de l'école, etc.

Membres 2023/24 :

Présidente : Aurore Hayoz, Prez-vers-Noréaz

Secrétaire : Stéphanie Tercier, Corserey

Membre : Sylvain Cantin, Noréaz

Membre : Corine Fragnière Angéloz, Nierlet-les-Bois

Membre : Guénaelle Frauchiger, Corserey

Membre : Elodie Chuard, Prez-vers-Noréaz

Membre : Adriana Cildonio, Nierlet-les-Bois

Membre : Sophie Clément, Noréaz

Représentante de la commune de Prez : Séverine Egger

Représentant de la commune de Ponthaux : Michel Noguét

Directrice de l'établissement : Monique Clément

Représentante des enseignant-e-s : Claire Spring



Comme vous l'avez certainement lu dans presse, la Commune de Ponthaux quittera notre cercle scolaire pour la rentrée 2025. Nous préparons cette transition en douceur dans l'intérêt de nos élèves et de l'équipe pédagogique qui œuvre au bon fonctionnement de notre école.

Séverine Egger
Conseillère communale

UNE NOUVELLE POLITIQUE EN FAVEUR DES SENIORS

Le concept Senior+

La commission ad hoc Senior+ a terminé son travail d'élaboration du concept Senior+ de la commune de Prez. Celui-ci a été approuvé par le Conseil communal et sera présenté au Conseil général. A partir de ce document officiel, il convient maintenant d'élaborer un catalogue de mesures en faveur des seniors.

Prise en compte de l'avis des seniors dans ce travail

Un atelier participatif a été organisé le 8 novembre dernier ; plus de cinquante seniors de la commune ont répondu présents. Durant cet après-midi de réflexion, de nombreuses idées et propositions ont été suggérées, dans trois domaines proposés. Nous vous restituons ci-après un résumé de ces réflexions.

Domaine du développement personnel et de la vie associative et communautaire

- Des rencontres récréatives et thématiques : jeux, animations musicales, bricolage, films, conférenciers, débats, etc.
- Des repas partagés : chez des privés, en groupes, des dîners à l'EMS de Cottens, etc.
- Des offres culturelles : boîtes à livre dans les trois villages, club de lecture, visites à la BRA, etc.
- Des offres de formation/dépannage dans le domaine de l'informatique (smartphones, internet, ...), autres domaines.
- Un Noël solidaire.
- Des projets intergénérationnels : aides ponctuelles pour le jardin, gazon, déchetterie, etc. ; aides des seniors au niveau scolaire (déplacement, dépannage à midi, animer des sujets en classe, etc.) ; échanges de compétences entre seniors.

Domaine des infrastructures, habitat et services

- Davantage de bancs
- Des chemins piétons, veiller à la sécurité et à l'entretien
- Des transports publics, des arrêts de bus couverts et avec bancs
- Des 30 km/h dans les quartiers, sécuriser les traversées de routes

- Aides pour les transports assurés par des bénévoles
- Une épicerie ou petit commerce dans chaque village

Domaine des soins et accompagnement social à la personne fragilisée

- Aide de la commune (conseiller communal et/ou personnel) pour orienter les personnes vers les bons services, ou pour des démarches administratives (demande de PC, etc.).
- Former des seniors pour offrir ces aides.
- En cas de décès, proposer un soutien si nécessaire, des visites à domicile par des bénévoles, recréer des espaces de rencontre pour sortir de l'isolement.
- Organiser des séances d'information sur des sujets comme le droit successoral, les directives anticipées, le téléalarme, etc.
- Faire connaître les structures d'aides existantes, comme le Centre de coordination Sarine <https://cdc.santesarine.ch/>.

Domaine de l'information et communication

Le PREZtexte donne satisfaction. Les rencontres avec les citoyens dans les trois villages ont été appréciées.

- Améliorer l'accessibilité aux PV des séances du Conseil général.
- Davantage d'informations écrites, de tous-ménages, internet est peu utilisé.
- Elaborer un fascicule d'infos pratiques pour les seniors, un mémo pour aider les personnes en détresse.
- Coordonner les dates des événements organisés dans les villages.

Création d'une commission Senior avec deux délégués des seniors

Pour assurer la mise en œuvre et le suivi de ces mesures, une commission Senior + est mise sur pied. Elle sera composée d'un conseiller communal, de deux conseillers généraux et de 2 seniors.

Les seniors intéressés à faire partie de cette commission peuvent s'annoncer au secrétariat communal : T 026 470 40 20 ou commune@prez.ch, jusqu'au 31 décembre 2023.

Un grand merci aux membres de la commission ad hoc Senior+ pour le travail effectué, à M. Daniel Pugin pour son implication dans l'organisation de l'atelier participatif, et au conseil communal pour son soutien.

Un grand merci à tous les seniors qui étaient présents à l'atelier participatif, pour leurs suggestions, leurs réflexions et leurs apports, c'était chaleureux et efficace.

Pour la commission ad hoc Senior+
Claudine Perroud



PUBLICATIONS DE L'ADMINISTRATION

L'application iSarine – n'hésitez pas à la télécharger !

Pourquoi iSarine ?

Il s'agit du canal le plus rapide pour informer les citoyen·ne·s d'événements importants, voire urgents au sein de la commune (par exemple coupure d'eau, fermeture d'une route, pollution, etc). Cette application ne remplace pas le site internet communal, ni le bulletin d'informations.



Comment fonctionne iSarine ?

Pour être au courant de l'actualité de la commune, il faut sélectionner « Prez ». Il est aussi possible de choisir d'autres entités publiques.

Lors d'une nouvelle publication, vous recevez la notification de l'événement via la fonction « push » (dans la mesure où cette fonction est activée dans les réglages de l'application et de l'appareil mobile).

Comment télécharger iSarine ?

L'application peut être téléchargée directement via l'App Store et Google Play. Elle est totalement gratuite. Le secrétariat de l'administration communale est à disposition pour toute question au 026 470 40 20, ou pour les personnes qui souhaitent de l'aide pour installer l'application iSarine sur leur portable.



Service de repas à domicile



Si vous êtes en difficulté, malade, accidenté·e ou en convalescence, vous pouvez faire appel au Service de repas à domicile. Les repas préparés par l'équipe de cuisine de la Résidence St-Martin de Cottens peuvent

être appropriés à vos besoins. Ils sont livrés par une équipe de bénévoles des aînés de Noréaz, toute l'année, excepté les week-ends et jours fériés.

Prix du repas livré à domicile :

CHF
12.50

Inscriptions et renseignements :
Mme Suzanne Morel, T 079 322 59 55

Arrêt de la vente des cartes journalières dès le 8 déc. 2023

En octobre 2020, l'Alliance SwissPass a communiqué la décision que la carte journalière Commune ne sera plus disponible sous sa forme actuelle dès 2024.

Cette prestation ne sera plus disponible à l'administration communale dès le 8 décembre 2023.



Subventionnement des abonnements de transports publics

Notre commune soutient l'utilisation des transports publics de manière concrète.

Tout abonnement de transports publics est subventionné selon le tarif suivant :

- abonnements demi-tarif CFF : CHF 40.–/an
- abonnements nominatifs : 20% du prix d'achat, mais au maximum CHF 200.–/an

Les demandes sont à envoyer ou à remettre à l'administration communale accompagnées de la quittance d'achat, **dans un délai de 6 mois maximum depuis la date d'achat de l'abonnement. Il n'y a pas d'entrée en matière en dehors de ce délai.**

Objets perdus ou trouvés



Si vous avez perdu ou trouvé un objet, vous pouvez vous rendre sur le site du Service des objets trouvés suisse.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet (www.prez.ch, onglet « Autorités & Administration, Objets trouvés »). Vous y trouverez également la liste des objets trouvés dans la commune et conservés à l'administration.

Ces objets peuvent être récupérés par leur propriétaire au guichet de l'administration, sur présentation d'une pièce d'identité.

Comprimés iodure potassium

Sur mandat de la Confédération, vous recevez jusqu'à présent directement une boîte de comprimés d'iode, comme mesure préventive en cas d'accident grave dans une centrale nucléaire. La centrale nucléaire de Mühleberg étant en cours de démantèlement, cette distribution n'est plus nécessaire. Cependant, des comprimés resteront disponibles pour l'ensemble de la population. Ils seront dorénavant stockés de manière centralisée par le canton pour votre région.



Vous trouverez de plus amples informations sous www.comprimesiode.ch



Honneur à une jubilaire

Félicitations à Madame Marilie Page, anciennement domiciliée à Prez-vers-Noréaz et désormais à la Résidence St-Martin à Cottens, à l'occasion de son 90^e anniversaire, fêté en juin 2023. Le Conseil communal lui a rendu visite et a pu lui adresser tous ses bons vœux de circonstance. Nous lui souhaitons bonheur et santé !



LA PAROLE À ... RAPHAËL CHOLLET...

Biographie

Naissance :	7 novembre 1942
Famille :	Issu d'une famille de 7 enfants. Son père était cantonnier, et sa mère, Anne-Marie, était bien connue pour avoir été de nombreuses années présidente du groupement des dames. Les Chollet sont originaires de Prez-vers-Noréaz.
Formation :	Collège St-Michel. Ecole Normale. Obtention d'une licence de sciences à l'Université de Fribourg.
Parcours professionnel :	Enseignant de chimie et de physique au collège St-Michel. Professeur émérite du Collège St-Michel depuis 2004.
Parcours politique :	Député de 1981 à 2000 Membre de la Constituante de 2000 à 2004. Courte période au Conseil communal de Prez-vers-Noréaz, de 2004 à 2005.
Hobbies :	Activité physique, comme la marche, le vélo d'appartement, pour conserver sa forme physique. Aime la musique classique, les voyages et les randonnées en montagne avec son épouse Claudine. Supporter actif du HC Gottéron (il se rend régulièrement aux matchs).



Vous connaissez Raphaël Chollet ? Personnage emblématique de Prez-vers-Noréaz, au riche parcours d'enseignant, de politicien et de citoyen engagé.

Nous sommes allés trouver cet octogénaire en bonne forme

dans sa maison familiale, où, avec son épouse Claudine, il s'adonne encore et toujours à de nombreuses activités. Curieux et cultivé, bénéficiant d'une mémoire infailible, il nous a confié quelques truculentes anecdotes du siècle passé, dont l'histoire des Grelets, sobriquet donné aux gens de Prez-vers-Noréaz, mais dont personne ne connaissait l'origine.

Vous êtes un amoureux de la nature et vous entretenez votre jardin avec beaucoup de plaisir et de soin. Vous possédez un verger et un étang, qui est magnifique, surtout au printemps. Vous souhaitez nous en parler ?

Effectivement, nous avons un très ancien verger derrière notre maison. Un pommier, plus que centenaire, paradis des oiseaux, penche chaque année davantage. C'est un ami. Je lui parle parfois à la manière des druides irlandais. Mais chaque automne je me demande lequel des deux « versera » le premier.

Vous êtes connu pour être un narrateur inépuisable, qu'on ne peut arrêter lorsque vous vous exprimez sur les sujets qui vous passionnent. Racontez-nous un souvenir d'enfance.

Je vais vous parler du tocsin. C'est certainement un thème que les jeunes ne connaissent plus.

C'était en automne 1951. Au petit matin, j'entendais les boilles à lait qui résonnaient sur les pavés devant la ferme de Noël Berger. Celui-ci, futur syndic et député, criait à son fidèle domestique Pierrot : « Il brûle à la Maison Rouge ! ». Je voyais danser l'image des flammes sur le mur du cimetière.

Alors retentit, sinistre, le bourdon du clocher qui sonnait le tocsin. Il convient de rappeler que le tocsin était la sonnerie de toutes les cloches mais avec un long préambule du bourdon seul. On sonnait le tocsin pour donner l'alarme lors des incendies et en cas de mobilisation générale en temps de guerre.

Aujourd'hui, ce sont les sirènes qui remplissent ce rôle.

Avec votre verve oratoire, vous avez certainement usé de bonnes réparties dans le cadre de vos interventions publiques ?

Je pense à une anecdote de ma vie politique où mon intérêt pour l'histoire m'a rendu service. Le rédacteur de l'Objectif m'avait demandé un jour comment je souhaitais mourir ! Je lui répondis : « Autant demander à un poisson s'il préfère être rôti à l'huile ou au beurre ! ».

Cette réponse, qui avait amusé les lecteurs, était inspirée d'une réplique du ministre indien de la Défense, Krishna Menon. A l'ONU, pour le piéger, on lui avait demandé si, lors de la dernière guerre mondiale, il avait préféré une victoire de l'Empire britannique qui colonisait son pays ou une victoire des Nazis.

Vous allez régulièrement vous promener à l'Arbogne. Me baladant également dans la forêt, nous avons causé. Et vous m'avez raconté une rencontre inédite qui est drôle pour notre nouvelle commune de Prez.

C'était en juin, il faisait beau. Je me promenais dans la forêt de la Chanéa. Soudain, devant moi, dans un chemin très étroit, apparut une grande auto à plaques étrangères. Elle essayait de se frayer un passage entre les arbustes qui bordaient le chemin. Elle s'arrêta. Le conducteur abaissa la vitre et me demanda : « Pouvez-vous me dire où je suis ? Je cherche ma route et j'ai peur de manquer d'essence. Je vais à Noréaz. »

Je lui expliquai que ce village se trouvait de l'autre côté du ravin qui faisait face au chemin. C'était le cours de l'Arbogne. Je lui proposai alors de prendre place à ses côtés pour lui indiquer la sortie de la forêt.

En arrivant sur la route cantonale, je lui ai indiqué que le prochain village était Prez-vers-Noréaz. « Prez-vers-Noréaz ! Mais c'est là que je vais. Ma fille y habite » s'écria-t-il !

Alors il m'expliqua qu'à Londres il avait demandé un itinéraire à l'office du tourisme pour se rendre à Prez-vers-Noréaz. On lui avait indiqué le nom de Noréaz, car : « Ici, on tient compte des villes et non des banlieues. »

Nous avons réservé le meilleur pour la fin. Depuis le temps que nous aimerions savoir d'où vient le surnom de «Grelets» attribué aux gens de Prez-vers-Noréaz. Vous êtes à l'origine de cette information, alors c'est le moment de nous la transmettre !

Comment les habitants de Prez-vers-Noréaz furent appelés Grelets

Il y a de cela bien longtemps, c'était dans les années 60. J'étais à l'internat. J'avais un bon copain, il se nommait Pierre Telley. Il habitait Lovens.

Un jour, me croisant dans les escaliers, il me lança d'un ton badin : « Eh ! Grelet ! ». Et, tout sourire, il ajouta : « Je parie que tu ignores d'où vient ce sobriquet ».

Alors il me confia.

Enfant, il se promenait en compagnie de sa grand-mère. C'était à la lisière de la forêt sur les hauts de Prez-vers-Noréaz. Elle s'arrêta, et, lui montrant le village, elle lui raconta : « Quand j'étais encore enfant, les habitants de Lovens déposaient leur argent à la nouvelle banque de Prez-vers-Noréaz. Les travaux terminés, après la Toussaint, ils descendaient à travers champs vers le village.

Après avoir déposé leur argent, ils se retrouvaient derrière un verre à la pinte. A l'époque, cet établissement se trouvait dans la maison occupée ensuite par la famille Codourey. Deux girouettes se remarquaient sur le toit. Elles représentaient le verre et la bouteille. Au centre de la pièce trônait un grand fourneau. Les bûches étaient entassées non loin. Derrière ce fourneau, sous le bois, se cachaient des grillons du

foyer. Quand le froid se faisait sentir, le cabaretier allumait un grand feu. Et alors, prenant la chaleur de la flamme pour celle du soleil, les grillons se mettaient soudain à chanter. » Nos campagnards goûtaient fort cette amusante compagnie. Mais ils avaient soin de laisser leurs épouses en dehors de leurs projets.

Pour convenir qu'ils allaient se retrouver au bistrot, ils disaient simplement qu'ils allaient

« chez les Grelets ». Et quand Madame, curieuse et étonnée, les questionnait « Tchè que lè chon chti Grelets ? » (c'est quoi ces grelets ?), on lui répondait d'un air entendu : « No chavè ! che chon les dzens dè Pri ! » (tu ne sais pas ! ce sont les gens de Prez).

Interview réalisée par Claudine Perroud



QUAND LES JEUNES DONNENT L'EXEMPLE !

C'est aux sociétés de jeunesse de nos trois villages qu'incombe désormais l'organisation de la fête nationale. Nous les avons rencontrées au terme de cette deuxième édition, pour en savoir un peu plus sur leurs activités et leurs collaborations.

Carte de visite

La société de jeunesse de Corserey est présidée par Cédric Chatagny, elle compte 28 membres.

Celle de Noréaz est présidée par Didier Corpataux et compte 42 membres. Celle de

Prez-vers-Noréaz, présidée par Ilan Carrel, compte 28 membres.

Les trois jeunesses disposent d'un local de jeunesse :

Le plus grand, à Corserey, dans l'abri PC

Le sympa, à Noréaz, dans l'abri PC,

Le plus convivial, à Prez-vers-Noréaz, sous la salle communale.

La communication est assurée avant tout par les réseaux sociaux.

Manifestations

Dans le tableau ci-dessous, vous pouvez vous faire une idée de leurs principales activités :

	Corserey	Noréaz	Prez-vers-Noréaz
Manifestations -phares	Fête du Vin cuit	Tournoi populaire (3 ^e week-end de septembre) « Noréaz perd la boule » (dernier samedi de juillet)	World Musik Night (dernier week-end d'octobre)
Le 1 ^{er} mai	Chants dans les maisons		Chants dans les quartiers - maisons
La Bénichon		Tournée de la Bénichon, en char, chants et verrée	
St-Nicolas	Passage chez les seniors et dans les familles (sur demande)	Passage dans les familles (sur demande)	Cortège et fête à la salle communale Passage dans les familles (sur demande)

Les Girons de Jeunesse 2023 à Hauterive

En juin, chaque Jeunesse s'est présentée au Giron des Jeunesses sarinoises. Fidèles au thème « Jeux vidéos », leurs chars ont été bien récompensés : Prez-vers-Noréaz a terminé 5^e, Noréaz 8^e, Corserey 20^e.

Pour les costumes, Noréaz a obtenu la 6^e place, Prez-vers-Noréaz la 14^e, Corserey la 17^e place.

En journée, les jeunes ont participé aux joutes sportives, et là aussi, se sont distingués, la jeunesse de Prez-vers-Noréaz ayant terminé 2^e, Noréaz 14^e et Corserey 17^e.

Cet événement a même été le début d'une collaboration plus active entre nos trois sociétés de jeunesse. En effet, les jeunesses de Corserey et Prez-vers-Noréaz se sont associées pour participer au Giron des Jeunesses de la Broye en août, avec le char de Prez-vers-Noréaz, se présentant sous la « Commune de

Prez-vers-Corserey » pour l'occasion ! Cette escapade en territoire broyard a été couronnée par l'obtention du Prix de l'Ambiance.

Selon les présidents, c'est précisément l'ambiance des Girons qui est importante: une occasion unique de s'amuser, de rigoler, de faire la fête, dans le respect des autres et des lieux. Une occasion de se « challenger » aussi, une certaine compétition étant bien présente quand même.



Fête nationale 2023, 2^e édition réussie !

Le terrain de football de Prez-vers-Noréaz était rempli de monde le 31 juillet dernier ; les citoyennes et citoyens de la commune ont répondu présents.

Les trois sociétés de jeunesse ont à nouveau très bien collaboré et sont satisfaites. Comme ils ont pu nous l'exprimer, ils ont corrigé les erreurs de la première organisation : un snack bien organisé, pas de file d'attente, un espace plus grand, la tonnelle qui ne désemplassait pas.



Grâce au travail de nombreux jeunes des trois villages et de leurs présidents, et malgré les imprévus, tout était prêt à temps !

Faute d'avoir trouvé un orateur politique, c'est donc le président de la manifestation, Didier Corpataux, qui s'est exprimé pour l'occasion.

Le bénéfice de la soirée est réparti à part égale entre les trois jeunesses, selon le principe décidé en amont et qui n'est pas contesté.

Un grand bravo et un grand merci à nos trois jeunesses villageoises pour l'organisation, dorénavant inscrite dans leur planification annuelle, de la Fête nationale !



La Fête du vin cuit

La société de jeunesse de Corserey, avec la collaboration des Amis du vin cuit, a organisé en septembre la 2^e édition de cette fête. Dans un chaudron de 1000 litres et un de 450 litres, environ 1600 litres de jus de poire « Louise Bonne » ont cuit au feu de bois durant plus

ou moins 27 heures. Il reste encore quelques dizaines de litres de vin cuit à commander chez Rémy Bersier au T 079 760 05 94.

Combinant ambiance, convivialité et spécialité du terroir, cet événement a été suivi par un nombreux public.



Une remarquable collaboration à relever

Les trois présidents actuels, Cédric, Didier et Ilan, sont unanimes ; ils apprécient les collaborations qui s'intensifient entre les trois jeunesses. De plus en plus d'activités spontanées sont proposées aux autres jeunesses, qui répondent présentes. Des projets tels que l'ouverture des locaux de jeunesse aux autres jeunesses, soirée de Nouvel-An, etc. sont actuellement en réflexion.

Cette belle réussite est due à l'enthousiasme de nos trois jeunesses, qui font preuve d'une belle vitalité et qui fourmillent d'idées pour faire vivre leurs sociétés. Un bel exemple pour notre commune de Prez !

Chœur-mixte St-Jean-Baptiste de Prez-vers-Noréaz



Au chœur-mixte, nous croyons fermement en la magie de la musique et en sa capacité à rassembler les gens.

Chanter est une activité extraordinaire et accessible à tout un chacun.

Le chant est bon pour la santé, le moral et l'équilibre.

Cette thérapie bienfaitrice est gratuite.

Une perle dans notre chœur-mixte, notre directrice ! Professionnalisme, humour, cha-

risme et respect caractérisent cette personne hors du commun.

Nous nous retrouvons chaque mardi de 20h00 à 22h00. Notre répertoire est constitué de chants religieux et profanes. Outre l'animation de deux messes par mois, nous participons à divers rendez-vous musicaux, toujours dans la joie et la bonne humeur, qualités inhérentes à la musique.

Venez nous rejoindre, la porte est ouverte pour un essai sans engagement et notre chœur vous accueillera avec grand cœur.

Pour d'éventuels renseignements :

Le Président Alain Lehner : T 077 404 00 11

La Directrice : T 076 638 91 02

Les Corsereines

Les CorseReines sont fières de nous partager leur sortie en Italie, dans la région d'Alba, en juin dernier.



Trouvaille d'une truffe par un chien éduqué à chercher les truffes, à Costigliole d'Asti



FC Prez/Grandsivaz

Pour marquer son 35^e anniversaire, ce club de football organise un repas de soutien.

FOOTBALL CLUB PREZ GRANDSIVAZ

FC **marine** ouest

Saint Patrick's

35^{ème} FC Prez-Grandsivaz

Samedi 9 mars 2024
dès 18h00

SALLE COMMUNALE PREZ-VERS-NORÉAZ

REPAS DE SOUTIEN
AVEC CONCERT DES IRISH FRIB'S
CHF 60.00 PAR PERSONNE

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTIONS AU 079 843 15 32
Repas à choix, rôti de porc ou sanglier
A préciser lors de la réservation



SAMEDI 16 DECEMBRE 2023

VENTE DE SAPINS DE NOËL



Corserey

Vente à la déchèterie
de 8h00 à 11h00

Noréaz

Rte de Ponthaux 4
de 9h30 à 11h00
(devant le Vieux Grenier)

Prez-vers-Noréaz

A l'école
de 10h00 à 11h00



Thé servi
sur les 3 sites

Vente organisée en collaboration avec le conseil de parents en faveur des activités des élèves du cercle scolaire de Prez-Ponthaux.

Ludothèque Les Grelets



Pour fêter l'Avent,
du 1^{er} au 23 décembre
2023, Prez-vers-Noréaz
ouvre ses fenêtres.

Un foyer, une entreprise
ou une société vous
accueille...

Ouvert à tous, venez nombreux !

Le programme connu à ce jour est publié ci-dessous. Pour savoir où vous rendre les soirs où le lieu n'est pas encore connu, allez consulter le site internet de la commune : <https://prez.ch/culture-loisirs/societes-de-prez-vers-noreaz>

DATE	ORGANISATEUR(S)	LIEU	INFO
Vendredi 01.12	Fromagerie Gérald Clément	Rte de Fribourg 50	Au magasin de 17h à 20h
Dimanche 03.12	Familles Etienne et Ribeiro Alves	Rte des Chênes 11-13	De 18h à 20h
Mardi 05.12	Racine Carrée	Rte de Corserey 61	De 18h à 20h
Mercredi 06.12	St-Nicolas à la Ludothèque	Préau de la ludothèque	De 18h à 20h
Vendredi 08.12	Amicale des sapeurs pompiers	Cabane du Bois-Gentil	Après les flambeaux
Mardi 12.12	Conseil communal de Prez	Devant l'administration communale	De 18h à 20h
Jeudi 14.12	Fanfare la Cigogna communal	Sous le bâtiment	De 18h à 20h
Samedi 16.12	Familles Boschung	Rte de Fribourg 104/108	De 18h à 20h
Lundi 18.12	Ecole Prez-vers-Noréaz	A l'école de Prez-vers-Noréaz	De 18h à 20h
Mardi 19.12	Chœur mixte de Prez	Devant la salle communale	A 19h30
Mercredi 20.12	Familles Toffel-Delacombaz / Chuard / Splint-Bisel	Les Riaux 22	De 18h à 20h
Vendredi 22.12	Jeunesse de Prez-vers-Noréaz	Devant le local de la jeunesse	Dès 18h30

Lors de la vente des sapins à Prez-vers-Noréaz, le groupement des Dames vous propose de participer à l'action
Vous pourrez amener de quoi garnir ces fameux cartons d'entraide !



Les dons de produits alimentaires ainsi que des produits de première nécessité sont les bienvenus.
Les produits frais comme les fruits et légumes, la viande et le poisson ainsi que les produits contenant de l'alcool ne peuvent pas être acceptés.
Les dons en espèce sont aussi les bienvenus.

Merci de votre générosité

INFORMATIONS RÉGIONALES



LE SENS DE L'ENGAGEMENT PASSEZ À L'ACTION !



www.118-info.ch

VOUS AIMEZ L'ACTION? VOUS AVEZ
ENVIE DE VOUS ENGAGER POUR LA
SOCIÉTÉ?

**BIENVENUE CHEZ LES SAPEURS-
POMPIERS VOLONTAIRES !**

Ouvert à toutes et à tous

Chez les sapeurs-pompiers, il existe une place pour chacun et chacun, sans distinction. Tout le monde agit sous le même uniforme, pour le bien de la société

Formation de base

Pour être incorporé à une section, un sapeur-pompier doit suivre une formation de base. Selon les cantons, elle dure environ entre 40 et 70 heures réparties sur une année.

Critères de recrutement

- Avoir 18 ans révolus (20 ans selon les cantons)
- Bonne forme physique
- Être motivé et disponible
- Réussir les tests d'entrée

Bon à savoir

Un sapeur-pompier effectue en moyenne 9,5 heures d'interventions par année. En plus de celles-ci, il doit également prendre part à plusieurs exercices et formations continues chaque année afin de maintenir ses connaissances à jour.

Un sapeur-pompier accomplit des missions essentielles à la société:

- Lutte contre le feu
- Lutte contre les éléments naturels
- Lutte contre les pollutions
- Sauvetage de personnes et d'animaux
- Sécurité
- Prévention

Si cette aventure
t'intéresse,
contacte
directement:

Cdt Olivier Chenaux
Au 079 417 32 29

LES SAPEURS-
POMPIERS
VOUS ATTENDENT !

Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires

Mardi 15h-18h
Mercredi 15h-19h30
Jeudi 15h-18h
Vendredi 15h-18h
Samedi 9h-12h

8 documents
pour un prêt
de 1 mois

Prix

Jusqu'à 16 ans :
gratuit
Apprentis/étudiants :
15.-
Adultes :
30.-

plus de
23'000
documents

Romans
Large
vision

Animations

gratuites

Né pour lire
Heures du conte
Ateliers philo
CréAteliers
...

Plus d'infos sur
bra.avry.ch



Bibliothèque régionale d'Avry
CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran
biblio@avry.ch
026 470 21 42

PRO SENECTUTE

PLUS FORTS ENSEMBLE

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse aux personnes dès 60 ans domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration d'impôts dite simple (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e. Vous ne souhaitez pas ou ne

pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2024, ce service aura lieu du 29 janvier 2024 au 30 avril 2024.

La prise de rendez-vous se fera dès le 15 janvier 2024 uniquement par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au 026 347 12 92 ou 026 347 12 40.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg –
Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.prosenectute.ch

Découvrez notre
nouveau programme
Août 2023 - Juillet 2024

Entdecken Sie unser
Neues Programm
August 2023 - Juli 2024



Campagne STOP SUICIDE 2023 : Parole aux jeunes ! #LÀPOURTOI

A l'occasion de la journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), STOP SUICIDE a lancé sa campagne #LÀPOURTOI2023 pour déstigmatiser le recours aux ressources professionnelles d'aide auprès des jeunes.

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 29 ans en Suisse. Il est donc primordial de déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Ainsi, chaque année, STOP SUICIDE, association de prévention du suicide des jeunes, met en



#LÀ
POURTOI

DÉCOUVREZ LEURS
TÉMOIGNAGES SUR
LINKTR.EE/STOP.SUICIDE

ENSEMBLE, PRÉVENONS LE SUICIDE.
TU T'INQUIÈTES POUR TOI OU UN·E PROCHE ? POSE TES QUESTIONS AU 147 OU SUR CIAO.CH
PLUS D'INFOS SUR STOPSUICIDE.CH/LAPOURTOI



avant une thématique différente dans le cadre de sa campagne #LÀPOURTOI.

Cette année, la parole est donnée aux jeunes ayant eu recours à une ressource professionnelle d'aide. Pour ce faire, une série d'interviews vidéo recueillant des témoignages de créateurs de contenu sur les réseaux sociaux a été réalisée. A travers leurs témoignages, ils et elles nous livrent leurs expériences permettant ainsi aux jeunes de s'identifier et de libérer la parole autour des demandes d'aide.

En parallèle, une Boîte Vocale a également été lancée afin de récolter plus de témoignages sur le recours à des ressources d'aides. Certains témoignages seront partagés anonymement sur les réseaux sociaux.

En plus de sa campagne, STOP SUICIDE continue d'organiser tout au long de l'année des représentations de sa pièce de théâtre « NOUS » sur la prévention du suicide en collaboration avec la troupe de jeunes comédiens ANOU.

Retrouvez les vidéos de la campagne, la Boîte Vocale et toutes les informations sur les événements sur Instagram, YouTube et stopsuicide.ch !

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul.e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j

38
FIFF
FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM
DE FRIBOURG
15 - 24.03.2024

Offrez du FIFF à Noël avec nos abonnements et bons à prix réduit!

Infos: fiff.ch

ÇA DÉCHIRE!

RIW
mtl

IMPRIMERIE
mtl

Votre imprimeur

Route du Petit-Moncor 12 | 1752 Villars-sur-Glâne
026 401 13 13 | imprimerie@mtlsa.ch | www.mtlsa.ch



FERMETURE de l'administration communale durant les fêtes de fin d'année

L'administration sera fermée du vendredi 22 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus.

Les courriers et courriels, ainsi que les dossiers et projets de constructions reçus durant cette période, seront traités à partir du lundi 8 janvier 2024.

Pour les urgences d'ordre technique (ruptures de conduite d'eau, débordements de ruisseau, chutes d'arbre et présence de cadavre d'animaux sur la route communale), vous pouvez contacter le 074 029 12 41, en procédant comme suit :

- par téléphone : après le message automatique de la centrale d'alarme, veuillez taper votre numéro de téléphone suivi du signe #, un collaborateur de la

commune vous recontactera dans les plus brefs délais.

- par sms : indiquez la nature de l'urgence et le numéro de téléphone à contacter.

En cas de fuite d'eau hors des heures de service de l'édilité, vous pouvez joindre la permanence de l'entreprise SINEF, agréée par la commune, au 0800 0 74633.

En cas d'inondation, contactez directement les pompiers au 118.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'administration vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année

FERMETURE durant les fêtes de fin d'année

La déchetterie de Prez-vers-Noréaz sera fermée les :

- jeudi 7 décembre 2023
- lundi 25 décembre 2023
- lundi 1^{er} janvier 2024

Les déchetteries de Corserey et Noréaz restent ouvertes selon les horaires habituels.



Calendrier scolaire 2023/2024

16.10 au 27.10.2023 :	Vacances d'automne
01.11.2023 :	Toussaint
08.12.2023 :	Immaculée Conception
25.12 au 05.01.2024 :	Vacances de Noël
08.01 au 12.01.2024 :	Camp de ski 6-7-8H à Fiesch
12.02 au 16.02.2024 :	Vacances de carnaval
29.03 au 12.04.2024 :	Vacances de Pâques (y compris le vendredi 29.03)
01.05.2024 :	Congé spécial canton de Fribourg pour chanter
09.05 et 10.05.2024 :	Ascension et pont de l'Ascension
20.05.2024 :	Lundi de Pentecôte
30.05 et 31.05.2024 :	Fête Dieu et pont de la Fête Dieu
05.07.2024 :	Dernier jour d'école
08.07 au 21.08.2024 :	Vacances d'été

CALENDRIER



Calendrier de la **3RA**

30 novembre au 1^{er} mars 2024 :

Exposition « La Petite Fille et le Vent »
de Lise-Marie Müller

Mercredi 24 janvier 2024 :

Les CréActifs Enfant dès 7 ans

Mercredi 31 janvier 2024 :

Atelier Philo Enfant dès 6 ans

Vendredi 22 mars et samedi 23 mars :

BiblioWeekend sur le thème « A table ! » Tout public

Noël et Nouvel-An :

Fermeture du 24 décembre au 8 janvier 2024



La BCF reste
ouverte et
proche de vous



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert